

JANVIER 2016

Prix de l'Innovation Sociale Locale 2015



**Le 1^{er} prix,
de l'innovation sociale pour le CIAS**

ZOOM

CAVIGNAC, CÉZAC, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAI, DONNEZAC, GÉNÉRAC, LARUSCADE,
MARCENAI, MARSAS, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES,
SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAC, SAUGON.



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE
**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



L'espace public numérique à Marsas baptisé « Le Chai 2.0 », dont la construction est en cours, est l'image d'une politique économique tournée vers l'avenir : les télétravailleurs trouveront dans cet espace tous les outils dont ils ont besoin.

Après de longs mois de travail, avec l'aide de l'IDDAC le Centre Intercommunal d'Action Culturelle vient d'être créé par le Conseil Communautaire. Cette instance permettra de construire, à l'échelle de notre territoire, une politique culturelle globale avec l'aide de tous les partenaires, tout en laissant à chaque commune le soin de poursuivre leurs actes et projets en la matière.

Le travail engagé porte ses fruits puisque notre collectivité a obtenu le 1^{er} prix d'un appel à projets lancé par l'Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS) pour la mise en place d'un Pôle de Santé Pluridisciplinaire dont l'activité, reconnue désormais par tous les acteurs du secteur, se met en place progressivement.

La preuve s'il en était besoin, du dynamisme et de la capacité d'action de notre territoire dans des domaines variés.

Une nouvelle année chargée en projets et travaux nous attend, je vous souhaite à tous qu'elle soit remplie de réussite et de bonheur.

Pierre ROQUES
Président de la CdC
Latitude Nord Gironde

J-100 pour le Chai 2.0 !



Visant toujours une ouverture en avril 2016, le Pôle Numérique prend forme à Marsas. Il a déjà trouvé un nom, rappelant le premier usage du bâtiment et affirmant sa nouvelle affectation, Le Chai 2.0 !

Le Chai 2.0 construit aujourd'hui son offre de services. Les professionnels y trouveront des bureaux individuels pour les salariés en télétravail, des espaces ouverts de co-working pour les travailleurs indépendants, des salles de réunion pour recevoir des clients. La grille de tarifs est adaptée (de la ½ journée au mois). Au grand public, Le Chai 2.0 proposera des sessions de

formation aux outils du numérique, des ateliers et un espace informatique en libre accès.

Le Chai 2.0, c'est pour qui ?

- > **Des salariés en télétravail** qui, 1 ou plusieurs jours par semaine, sur la base d'une convention avec leur employeur, travaillent à proximité de chez eux s'épargnant les temps de transport, fatigue et tracas.
- > **Des travailleurs indépendants** qui trouveront un espace pour rompre l'isolement, développer un esprit d'équipe, créer une émulation voire des dynamiques commerciales communes et même recevoir des clients ou des partenaires. Comme une pépinière, le site offrira aussi la possibilité de partager certains services : domiciliation, affranchissement, reprographie...
- > **Pour tous**, un lieu pour se former, s'informer et se connecter.

-> **Contact et renseignements : Arnaud Laperche - 05 57 58 98 87**
pole.numerique@latitude-nord-gironde.fr





P'tite scène tzigane

Réunis autour du percussionniste macédonien Ersoj Kazimov, les musiciens de **BALKAN KARTET** plongent dans le répertoire bouillonnant des musiques tziganes. Tantôt exigeant et virtuose, tantôt humain et engagé, BALKAN KARTET vous propose de suivre pas à pas le vent nomade... de la Macédoine à la Grèce, du Bosphore au Danube.

-> Le **BALKAN KARTET** s'installera pour une nouvelle P'tite scène de l'Iddac, le 18 mars 2016, à 19h30 à Générac. 6 € / Gratuit pour les enfants

Taxe de séjour

À partir du 1^{er} janvier 2016, les touristes de passage sur notre territoire, s'acquitteront d'une taxe de séjour votée par le Conseil communautaire (allant de 0,20 € à 3 € la nuit en fonction du type d'hébergement). Directement inscrite sur la facture fournie par l'hébergeur, et obligatoirement collectée par celui-ci, la recette annuelle pour la CCLNG est estimée à environ 18 000 € par an. Cette somme participera au financement des équipements et projets touristiques sur le territoire favorisant son attractivité. Propriétaires d'un hébergement touristique, vous trouverez toutes les informations relatives à la mise en place de la taxe de séjour sur le site Internet de l'Office de Tourisme www.tourisme-Ing.com

-> **Contact : Annabelle Gérard - 05 57 58 47 79**

Bienvenue aux nouveaux !



> **Manuela Richard, auxiliaire de puériculture**

Riche de son expérience dans d'autres structures de même type, Manuela Richard a remplacé Christelle Mazères, comme assistance Petite Enfance à la Maison de la Petite Enfance de Cavignac.



> **Alain Regnard, un agent technique partagé !**

C'est le 1^{er} emploi partagé sur le territoire. Alain Regnard rejoint l'équipe technique de la communauté de communes où il renforcera l'effectif affecté à l'entretien du site des lacs et du patrimoine. Présent trois jours par semaine à la CCLNG, il travaillera également deux jours par semaine pour le service technique de la commune de Civrac-de-Blaye.

À noter

Maison de la Petite Enfance : il y a des places !

La rumeur est persistante mais fausse : des places se libèrent chaque année à la crèche et des candidatures sont toujours possibles.

Vous souhaitez faire une demande de place pour la rentrée 2016 ? Déposez votre dossier à la Maison de la Petite Enfance avant fin mars.

-> **Contact : 05 57 64 72 78**
ou maisondelapetiteenfance@latitude-nord-gironde.fr

Une aide pour rénover l'habitat

Jusqu'en 2017, une Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est menée sur le Pays de Haute Gironde. Elle permet de lutter contre l'habitat indigne ou insalubre et contre la précarité énergétique en aidant les propriétaires à rénover leur bien. Sous certaines conditions de ressources, les propriétaires d'un logement qu'ils habitent ou qu'ils louent, peuvent obtenir une subvention allant jusqu'à 75 % du montant des travaux à effectuer.

Sont éligibles tous les travaux qui visent à améliorer l'habitat : gros œuvre (fondations, plancher, escalier, lutte contre l'humidité), toiture/charpente, réseau (eau, gaz, électricité) et équipements sanitaires, chauffage, production d'eau chaude, menuiseries, étanchéité, isolation...

+ d'infos :

À la permanence au siège de la Communauté de communes, le jeudi matin ou sur le site du Pays : www.pays-haute-gironde.fr

CIDFF

À partir du **lundi 4 janvier 2016**, la permanence d'accès au Droit du CIDFF aura désormais lieu dans les locaux du CIAS au 49 avenue du Général de Gaulle à Saint-Yzan-de-Soudiac, de 14h à 17h, les 1^{er} et 3^{ème} lundis de chaque mois.

Centre Intercommunal d'Action Culturelle, nouvel acte

La communauté de communes écrit un nouvel acte de sa politique culturelle en créant le Centre Intercommunal d'Action Culturelle (CIAC). Calquée sur le fonctionnement du CIAS, le CIAC est une instance participative qui a pour mission de définir une politique culturelle cohérente sur le territoire en s'appuyant sur ses ressources communales et associatives.



3 questions à Lydie Dumas, vice-présidente de la CCLNG en charge du Centre Intercommunal d'Action Culturelle



L'époque n'est plus à « faire à la place de... », mais à « faire avec... »

Soutenir la culture, un choix politique ?

Alors que les budgets culturels se réduisent un peu partout sous la pression de la dette publique, nous faisons effectivement le choix politique de soutenir la culture sous toutes ses formes et de plusieurs manières : soutien à la programmation culturelle, mise en réseau des bibliothèques, politique incitative pour les enseignements musicaux, financement d'actions culturelles et préservation d'un poste de chargé de mission Culture.

Pourquoi un CIAC ?

L'époque n'est plus à « faire à la place de... », mais à « faire avec... ». Nous ne souhaitons pas

nous substituer aux acteurs culturels du territoire, ni enlever les compétences et savoir-faire aux communes. Nous désirons construire une politique culturelle cohérente avec eux. C'est précisément ce que permet le CIAC.

Quels sont les premières pistes de travail ?

Nous avons défini 3 priorités à notre action :

- l'éducation culturelle ou la culture éducative en suscitant la curiosité et l'éveil des enfants ;
- la proximité en facilitant l'accès local aux pratiques culturelles, en accompagnant les communes et en mutualisant les compétences et les moyens ;
- la constitution d'un pôle ressources pour les associations culturelles.

Les nouveautés de la programmation 2015/2016 !

> LIVRES EN CITADELLE

Les 6 bibliothèques du réseau intercommunal ont organisé des rencontres littéraires avec les auteurs présents pour la fête du livre à Blaye.

> TOUT UN CIRQUE !

Initié par l'association Clap, la DRAC et l'Éducation Nationale, le dispositif d'éducation artistique et culturelle « Tout un cirque ! », permettra à 3 classes du territoire de profiter, cette année, d'un parcours culturel qui comprendra 2 spectacles, des rencontres avec des artistes, la découverte des métiers du spectacle et une création artistique par les enfants. Seront proposés par la CCLNG, un spectacle

ouvert à tout public et un autre dédié aux enfants du territoire dans le cadre du festival Péripécirque.

> LE PRINTEMPS DES POÈTES (7 AU 22 MARS)

Souhaitant faire de la poésie une discipline ludique et plus accessible, les bibliothèques, les accueils périscolaires et le collège se rencontreront pour développer des animations communes autour de cette discipline.

> L'EXPOSITION L'EAU PITAL

Créée par un collectif de plasticiens qui animent des ateliers d'art à l'hôpital de Blaye, l'exposition s'accompagnera, pour les enfants, d'ateliers avec les artistes locaux.



L'école de théâtre des Saltimbanques Ruscadiens

Naissance d'un CIAC, retour sur 18 mois de concertation



- > **Accompagnement** par l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC).
- > **Réalisation d'un diagnostic culturel territorial** par des étudiants en Licence Professionnelle « Coordination de Projet de développement Social et Culturel » à l'université de Bordeaux.



- > **Définition des enjeux** donnant lieu à des rencontres avec d'autres structures culturelles régionales et avec les associations culturelles locales.



- > **Élaboration du projet culturel.**
- > **Définition de la forme juridique**, des moyens humains et financiers, de la gouvernance et du calendrier de mise en œuvre du CIAC.



- > **Naissance du CIAC**, approuvée par le Conseil Communautaire.

Les forces du territoire

- **Une trentaine d'associations à vocation culturelle dont :**
 - 8 dispensant des cours de danse ;
 - 4 pour l'enseignement du théâtre, 5 compagnies professionnelles ou semi-professionnelles et 3 compagnies « amateur » ;
 - 4 pour la pratique du chant et 3 écoles de musique associatives qui concernent environ 200 enfants du territoire ;
 - 3 pour l'enseignement des arts plastiques ;
 - 1 association pour le cirque.
- **Une programmation événementielle qui se développe :** des P'tites scènes aux Z'estivales, de concerts en pièces de théâtre, d'expositions en spectacles, tout au long de l'année, des manifestations culturelles sont proposées par la Communauté de Communes, les communes et les associations.

EN BREF

> La mission du CIAC

Le CIAC a pour objectif, non pas de remplacer l'action culturelle existante, mais de la coordonner et de la développer. Il gère aussi les demandes de subvention des associations culturelles, sur la base d'une relation partenariale plus affirmée.

> Comment ça marche ?

Le CIAC associe les élus en charge de la culture de toutes les communes du territoire et, selon les besoins, les acteurs culturels. Il est organisé en 4 groupes de travail : éducation artistique et culturelle, lecture publique, projets culturels et enseignement musical.

> Ce qu'en attendent les associations culturelles ?

Pour avoir participé au diagnostic culturel sur le territoire, **Véronique Hervé**, Présidente de la troupe Les Saltimbanques Ruscadiens, le sait bien : « Pas la peine d'aller chercher ailleurs, nous avons, ici, des associations culturelles nombreuses et pleines de projets. Mais elles ont toutes les mêmes freins : des besoins en matériel, des besoins en formation, des besoins en communication, des besoins en information (aide aux démarches, montage de dossier de subvention...). Disposer du soutien affirmé d'un partenaire institutionnel ne pourra que conforter et faciliter le développement culturel. »



Afin de donner une place aux communes qui composent le territoire, nous leur consacrons deux pages du mag'. Zoom sur Cubnezais !

Cubnezais, au centre du canton Nord-Gironde !



Monique Manon
Conseillère
Communautaire,
membre du conseil
d'administration du CIAS



3 questions à
Jean-Luc Desperiez,
Maire de Cubnezais
1^{er} vice-président de la CCLNG
en charge de l'aménagement
du territoire et du SCOT

CUBNEZAIS EN BREF :

- > 1 030 hectares
- > 1 428 habitants
- > **Près de 25 petites entreprises :**
 - agriculteurs (une dizaine de viticulteurs, 2 éleveurs),
 - PME (coiffeur, boulanger, commerces, artisans...)
- > 12 associations dont 1, le club de foot, compte **255** licenciés !
- > 1 école, **220** élèves

Pouvez-vous nous présenter votre commune ?

« Une commune rurale », « un cadre de vie apaisé et apaisant », voilà ce que disent les visiteurs de Cubnezais... Aujourd'hui, notre population croît doucement - l'objectif inscrit au PLU est de 2 000 habitants en 2024 - et tout particulièrement autour du hameau La Croix de Merlet à l'embouchure de la N10 qui est devenu plus important que le bourg ! Les nouveaux arrivants sont principalement des jeunes couples ou des familles qui recherchent la tranquillité, des terrains financièrement accessibles... et aucun feu avant Bordeaux !

Mais, dans le cadre d'un développement durable, nous avons aussi inscrit au PLU notre volonté de garder une identité rurale et nous avons préservé de l'urbanisation toutes nos terres agricoles ou viticoles.

Quels sont les grands projets de votre mandat ?

Avec l'arrivée de nouvelles familles, les effectifs ont augmenté à l'école qui est, depuis le mandat précédent, une priorité pour les élus. Après une nouvelle maternelle ouverte à la rentrée 2014, une nouvelle halte-garderie, un nouveau parking, c'est la cantine qui va être agrandie en 2016. Nous travaillons aussi à terminer l'aménagement de bourg, notamment la rue Saint-Martin. Nous venons de créer un nouveau parking à l'église avec une liaison douce vers la mairie. À La Croix de Merlet, les travaux d'enfouissement des réseaux ont commencé.

Enfin, d'ici la fin du mandat, nous réfléchissons à la construction d'une nouvelle salle multi-activités.

Volontairement, nous n'avons pas de zone artisanale ou commerciale sur la commune. Mais



À CUBNEZAIS, LA CCLNG L'A FAIT

> **Une halte pour la Coccinelle :** tous les jeudis, la halte-garderie itinérante de la communauté de communes s'arrête à Cubnezais pour accueillir les tout-petits du village et de ses alentours.

> **Les Dougues, loisirs en pleine nature :** aménagé au moment de l'installation du poste RTE, et entretenu depuis par la Communauté de communes, le site des Dougues propose aux familles, sportifs, cyclistes, des chemins de calcaire pour la promenade et, à proximité, un coin pique-nique sous les grands arbres, une aire de jeux pour enfants et un parcours de santé.



nous sommes candidats pour accueillir un équipement public intercommunal important sur notre territoire soit proche du site des Dougues, soit à proximité de l'échangeur de la RN10.

Cubnezais dans la communauté de communes : les enjeux, des risques, des opportunités ?

J'ai toujours été partisan d'une intercommunalité qui puisse porter des projets communs et apporter des services aux habitants, notamment aujourd'hui, en matière de petite enfance, d'aide aux personnes âgées... que seuls, nous ne pourrions pas financer. Mais j'ai aussi toujours prôné une intercommunalité qui garde toute sa proximité et sa capacité à agir sur son destin. Dans le contexte actuel de définition des nouvelles intercommunalités, je voterai pour un périmètre maîtrisé qui correspond à notre bassin de vie.



Des vignes en lyre

À Cubnezais, le château Bertinerie est, aujourd'hui, la plus grande propriété viticole de France cultivée en lyre, une technique mise au point par l'Institut National de la Recherche Agronomique qui permet d'améliorer la qualité des vins. En effet, grâce à la surface foliaire deux fois plus importante qu'en culture traditionnelle, la vigne en lyre améliore la photosynthèse, la précocité de maturité et diminue très largement les risques de pourriture.

Le 1^{er} prix, de l'innovation sociale pour le CIAS



Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) vient d'être récompensé, à Paris, pour la méthode participative qui a permis l'élaboration du projet de santé du territoire.



Virginie Evrard

117 dossiers déposés dont 52 sur la même thématique, « agir sur le développement social local », et, au final, le 1^{er} prix national décerné au CIAS Latitude Nord-Gironde par l'Union Nationale des Centres Communaux et Intercommunaux d'Action Sociale (UNCCAS). « Ce prix récompense le travail mené depuis plusieurs années, souligne Virginie Evrard, chargée de mission du CIAS, mise à disposition du pôle de santé composé de professionnels de santé locaux pour mettre en œuvre le projet.

Il récompense surtout l'implication de tous les acteurs : élus, techniciens, professionnels de santé, partenaires institutionnels, associations et bien sûr, usagers. Diagnostic, définition d'un programme, actions, évaluations, la méthode implique tous ces acteurs à chaque étape du projet. »

L'enjeu : la lutte contre la désertification médicale

Si tous les acteurs sont mobilisés, c'est que l'enjeu est de taille puisqu'il s'agit de maintenir, voire d'étoffer, en quantité et en spécialité, les cabi-

nets médicaux sur le territoire. « Le pôle de santé pluridisciplinaire n'a pas vocation à regrouper les cabinets médicaux, rappelle Virginie Evrard. Il préserve le maillage du territoire et la proximité, mais, pour rendre le territoire attractif aux jeunes professionnels de santé, il leur propose une organisation basée sur le partage et la maîtrise du temps de travail. » Le projet inscrit le patient au cœur du dispositif en faisant de l'accès et de la continuité des soins au plus près de lui une priorité affirmée.

Le pôle santé, pour les habitants, c'est :

- L'installation durable de jeunes généralistes
- Le développement d'une offre de soins de proximité (psychiatrie, ophtalmologie, gynécologie, dermatologie...)
- Une permanence des soins de jour
- Une téléconsultation « plaies et cicatrisation »
- Un accompagnement pour les publics les plus précaires

www.poledesante-saintsavin33.fr